

Monsieur le Sénateur ?

Monsieur le Député ?

Madame la Conseillère Régionale,

Mesdames, Messieurs les Vice-Présidents,

Mesdames, Messieurs, les Maires, Chers Collègues,

Mesdames, Messieurs les chefs ou représentants d'entreprises,

Mesdames, Messieurs,

Le calendrier nous permet d'être réunis en cette nouvelle année, par un heureux hasard, pour la 23<sup>ème</sup> cérémonie des vœux de l'intercommunalité, ce 23 janvier !

En cette époque de turbulences climatiques, sociales et politiques, comment ne pas appeler de mes vœux, de retrouver la nécessité du « **commun** ».

« Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots » citant Martin Luther King...

Oui ***l'humanité est un bien commun***, comment ne pas être révolté et affligé par l'exploitation organisée de la détresse humaine. Au-delà de l'émotion provoquée par la vue de marchés aux esclaves en Libye, il nous faut retrouver une ligne de conduite et donc de pensée hors agitations médiatiques pour être utile et lutter

efficacement contre la traite humaine des réfugiés et migrants. La réponse est multiple, à court terme politique à l'échelle de l'Europe et aussi climatique à plus long terme.

### ***Oui le climat est un bien commun***

Au-delà des consciences, il est urgent d'agir. Au niveau international pour assurer la sécurité alimentaire à l'échelle de la planète comme au plan local pour préserver les ressources, la qualité de l'air et la santé.

La communauté de communes porte une démarche de développement durable historiquement, qu'il s'agisse de l'agenda 21, la démarche haute qualité environnementale sur le parc d'activité Eiffel Energie – certifié ISO 14 001 et labellisé Cit'Ergie.

Cette reconnaissance en obtenant le label Cit'Ergie est le fruit d'une évaluation du plan d'action porté depuis plusieurs années et de moyens mis en œuvre sur notre territoire, afin de lutter contre le réchauffement climatique.

Les actions sont multiples mais convergentes :

- ▶ L'aide à la rénovation à l'habitat ciblé pour lutter contre la précarité énergétique
- ▶ Le développement de la filière bois énergie avec la plateforme biomasse à Marbache de production de plaquettes pour alimenter un réseau de chauffe sur les

bâtiments communautaires (6000 m2 chauffés à 80 % par le bois – 20 % le gaz, soit une économie de 23 000 €.

- ▶ Les déplacements alternatifs à la voiture proposés sur le territoire (500 000 voyages assurés en transports en commun)
- ▶ Le programme de rénovation du patrimoine communautaire et principalement les piscines (une économie de 18 000 €)
- ▶ La politique de valorisation des déchets et le développement des filières de tri
- ▶ Ou encore le renouvellement du parc automobile en véhicules électriques (5 ZOE)

***En 2018***, nos projets se poursuivent en ce sens :

- ▶ L'ouverture d'une ferme à Marbache à proximité de la plateforme biomasse nous permet de développer une activité de maraîchage bio assurée par un chantier d'insertion et ainsi alimenter la restauration collective en produits frais,
- ▶ Notre engagement et partenariat avec le Conseil Départemental dans le Programme Alimentaire Territorial et en appui de la réflexion engagée par le Val de Lorraine sur les circuits courts doit contribuer à accompagner la

diversification des activités agricoles et aider les filières agro-alimentaires locales,

- ▶ Le travail de sensibilisation aux éco-gestes va se poursuivre grâce aux 12 services civiques récemment recrutés,
- ▶ Le soutien à la démarche en cours avec les entreprises du parc d'activité Eiffel Energie sur l'écologie industrielle territoriale, débouche en 2018 sur un plan de 27 actions à mener ces trois prochaines années grâce à un soutien attendu de financement de la Région Grand Est, l'Ademe, la qualité de notre partenariat avec Val de Lorraine Entreprendre, l'engagement de Franck MURATET son Président et du dynamisme de Christophe PACHOUD – Responsable Santé- Environnement à Crown Bevcan.

***Le développement économique et l'emploi demeurent une priorité de la communauté de communes.***

Certes le Territoire aux côtés des acteurs économiques a accompagné les mutations technologiques et favorisé un bouquet de services modernes et adaptés afin de faciliter l'implantation de nouvelles entreprises et leur épanouissement.

Mes pensées vont à Jacques CHEREQUE lorsqu'il est question d'évoquer la reconversion économique réussie sur notre bassin. Il a

tracé la voie pour reconstituer un tissu industriel et productif diversifié et à forte valeur ajoutée.

La pépinière d'entreprises CAREP aujourd'hui tête de réseau du pôle entrepreneuriat est une structure encouragée par Jacques CHEREQUE alors Ministre à l'aménagement du Territoire. La communauté de communes a très tôt contribué à rénover et diversifier l'offre immobilière de la pépinière sur le boulevard de Finlande et participé au financement de l'accompagnement des projets.

Je tenais à saluer le travail remarquable effectué par Jean Pierre FERRANTE avec son Directeur et l'atout de disposer d'un outil d'aide à la création, complémentaire de la politique d'accompagnement des entreprises en croissance, menée par la communauté de communes et son pôle économie – attractivité – emploi. Avec la reprise du siège de NOVASEP par le CAREP SA et de la prochaine ouverture de l'espace LORn TECH dans nos locaux Delta Affaires, le Bassin de Pompey accompagne l'innovation.

Le raccordement au très haut débit de l'ensemble des zones d'activités du territoire est aujourd'hui achevé. Un nouveau plan de déploiement de la fibre vers les administrations et les habitants est lancé sur les 5 prochaines années, avec l'appui du Département et de la Région.

Néanmoins, le Grand Est peine à trouver ses marques et les territoires comme le nôtre fortement impliqués dans l'aménagement du Territoire espèrent un signe fort et un partenariat attendu pour accompagner notre dynamique d'aménagement et de développement économique.

Un Pacte Offensif Croissance Emploi (POCE) à l'échelle du Val de Lorraine a été négocié lors d'une réunion de travail avec Jean ROTTNER alors Vice-Président, en juillet dernier. Cette contractualisation apportera plus de lisibilité pour les entreprises de notre territoire, aux dispositifs d'accompagnement de la Région.

Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDET) en cours d'élaboration, ne doit pas être un corset et entraver le souffle d'initiatives territoriales menées, au contraire, il doit les accompagner.

Qu'il s'agisse des nouveaux quartiers comme la Croix des Hussards à Frouard, les Vergers à Champigneulle, l'extension et la requalification de la zone commerciale Grand Air...! Pour cela, il faut reconsidérer nos grandes infrastructures et permettre de porter dans la renégociation en cours du contrat de Plan Etat Région des projets comme l'A31 et la liaison Toul-Dieulouard, assurant à nos populations du fond de Vallée, une qualité de l'air améliorée ; dissociant les flux régionaux de desserte de ceux de grand transit, ou encore la Gare de Vandières, le développement du Port de

Frouard... des dossiers métropolitains communs Nancy/Metz et essentiels au désenclavement vers le Sud.

Le Sillon Lorrain est un euro corridor à préserver dans le Grand Est avec à la fois une fonctionnalité économique structurante et une fonctionnalité métropolitaine à l'échelle de la Grande Région Européenne.

### ***Oui l'intercommunalité est un bien commun territorial***

Née de la volonté collective des communes, l'intercommunalité est un espace de solidarité environnementale mais aussi financière et territoriale. Mieux vaut choisir son destin que de le subir !

- ▶ ***Solidarité environnementale*** renforcée avec la nouvelle compétence de Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations (GEMAPI) transférée aux intercommunalités au 1<sup>er</sup> janvier 2018 ou la compétence Eau & Assainissement dont l'échéance du transfert reste à arrêter localement. Le législateur renforce le rôle du Territoire de préservation du cycle de l'eau, de la ressource à sa gestion quotidienne à terme à l'échelle de la communauté. Lutter contre le morcellement des réseaux sera un gage de gestion améliorée, des rendements de sécurisation de la ressource et de respect des normes.

- ▶ ***Solidarité financière*** exprimée dès sa création, la communauté de communes a absorbé les revers économiques survenus sur les communes et ainsi amorti leurs conséquences budgétaires, assurant aux communes les moyens le maintien d'une offre de services municipaux et d'équipements publics de proximité.
  
- ▶ ***Solidarité Territoriale*** exercée à travers le déploiement de nouveaux équipements comme la cuisine centrale ouverte depuis un an, équipement communautaire structurant qui permet à l'ensemble des écoliers du bassin de disposer de repas de qualité, l'implantation de nouvelles structures petite enfance (L'hirondelle à Custines en novembre dernier et prochainement à Liverdun dans l'ancien bâtiment Beausite) ou encore le schéma directeur des pistes cyclables : après Charles le Téméraire, les nouvelles liaisons avec la Boucle de Moselle, Bouxières-aux-Dames le Moulin Noir à Lay-Saint-Christophe. C'est au total une centaine de km de piste cyclable en milieu naturel)

« Si la femme est l'avenir de l'homme » comme le chantait Jean Ferrat, du poème d'Aragon, je puis affirmer que l'intercommunalité est l'avenir des communes.



Cette volonté d'aller de l'avant nous guide afin d'inscrire le territoire dans les grands enjeux de demain et ce, grâce au travail concerté et porté par l'ensemble des Vice-Présidents à mes côtés.

A toutes et tous, je vous adresse ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs vœux.